



## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

SuperFit (Pinseldose, Tube, Beutel) 5000000150-44N, 5000000151-000, 5000000376-EE9

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/du mélange**

Lubrifiant

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Robert Bosch GmbH

Rue: Auf der Breit 4

Lieu: D-76227 Karlsruhe

Téléphone: +49 721-942-0

Service responsable: Service Deutschland: 0 900 1 942 010-5  
Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

---

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange conformément au 1272/2008/CE**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Conseils supplémentaires**

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA)

### **2.3. Autres dangers**

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

---

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.2. Mélanges**

#### **Caractérisation chimique**

Graisse lubrifiante à base d'huile minérale et d'épaississant inorganique

---

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

#### **Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### **Après inhalation**

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

#### **Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### **Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

#### **Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche.

Assurer un traitement médical.

---



#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Un contact avec les yeux, la peau ou les muqueuses peut provoquer des irritations.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Produits extincteurs en poudre

Dioxyde de Carbone (CO<sub>2</sub>)

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

#### **Information supplémentaire**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser mécaniquement.

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de nébulisats huileux.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Température de stockage recommandée : 15 - 25°C

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger du rayonnement direct du soleil.

##### **Indications concernant le stockage en commun**

Incompatible avec des acides forts et des oxydants.

---



### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiant

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'hygiène

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection (EN 166).

#### Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, épaisseur de la couche minimum 0,4 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 60 minutes, par exemple gant protecteur <Camatril Velours 730> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

#### Protection de la peau

Vêtement de protection léger.

#### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâteux
Couleur:	Brun
Odeur:	Caractéristique

pH-Valeur:	Neutre
------------	--------

#### Modification d'état

Point de fusion:	> 180 °C
Point d'éclair:	> 200 °C
Limite inférieure d'explosivité:	n.d.
Limite supérieure d'explosivité:	n.d.
Température d'inflammation:	n.d.
Pression de vapeur: (à 20 °C)	< 0,1 hPa
Densité (à 20 °C):	~ 0,92 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Insoluble

### 9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.



## **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

## **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des acides forts.

Réagit au contact des agents d'oxydation.

## **10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

## **10.5. Matières incompatibles**

des acides forts et des oxydants puissants.

## **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et Dioxyde de carbone

---

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

### **Expériences tirées de la pratique**

### **Observation diverses**

Un contact avec les yeux, la peau ou les muqueuses peut provoquer des irritations.

---

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

## **12.2. Persistance et dégradabilité**

Relativement/partiellement biodégradable.

## **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

## **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

## **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

## **12.6. Autres effets néfastes**

Pollue faiblement l'eau.

### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---



---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

#### Code d'élimination des déchets-Produit

120112 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets de cires et graisses  
Classé comme déchet dangereux.

#### L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID); Transport maritime (IMDG); Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR); Transport fluvial (ADN):

### 14.1. Numéro ONU:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### 14.4. Groupe d'emballage:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 0 %

#### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk



GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

#### Information supplémentaire

Weitere Informationen :

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*